

Le 22 mars 2021

Communiqué de presse

Le Réseau Biodiversité pour les Abeilles propose deux actions urgentes pour sauver les abeilles et sortir la filière apicole de la crise !

Le Plan pollinisateurs du gouvernement est une opportunité à ne pas manquer

Le Réseau Biodiversité pour les Abeilles rend publique sa contribution à la définition du Plan pollinisateurs. Parmi les multiples pistes, 2 propositions phares sont formulées pour améliorer l'alimentation des abeilles et réconcilier le monde agricole et le monde apicole. L'ambition est à portée de main.

Il est indispensable de revenir au terrain pour appréhender les mortalités d'abeilles. Les suivis des mortalités par l'OMAA (Observatoire des Mortalités et des Affaiblissements de l'Abeille mellifère), les travaux des scientifiques et l'expérience des apiculteurs sont unanimes pour mettre en avant le caractère multifactoriel des mortalités d'abeilles. Il faut aussi endiguer le parasitisme et notamment le *Varroa* qui génère tant de maladies virales. Ce petit acarien externe originaire d'Asie est souvent qualifié par les apiculteurs d'ennemi numéro 1 des abeilles. Sa présence dans les ruches affaiblit les colonies, limite leur développement et facilite la propagation des virus au sein des ruches. Pour être en bonne santé, les butineuses doivent bénéficier d'un bol alimentaire en pollen et en nectar de qualité et en quantité suffisante. Le maintien de leurs défenses immunitaires repose sur cet équilibre nutritionnel. C'est ce qui permet aux abeilles de mieux résister au parasitisme et de contenir les pathologies qui les menacent.

Transformer les ZNT riverains (Zones Non Traitées) en garde-manger pour les pollinisateurs

Pour alimenter les colonies d'abeilles et les pollinisateurs sauvages, les jachères mellifères ont fait la preuve de leur efficacité depuis longtemps et leur apport est aujourd'hui unanimement reconnu par tous, scientifiques comme apiculteurs. Un hectare de couvert mellifère permet d'assurer *a minima* les apports en pollen et en nectar d'une dizaine de colonies. La France compte 1,3 millions de ruches, dont une petite moitié (40%) sont correctement alimentées grâce à la richesse de leur environnement (forêts, montagne, milieu méditerranéen). Selon cette modélisation, il faudrait donc environ 80.000 ha de jachères apicoles réparties sur les principaux bassins de production agricole pour garantir un bol alimentaire de qualité et en quantité suffisante pour les abeilles. Les études menées sur l'efficacité des jachères mellifères montrent qu'une modification de 0,5% de l'espace agricole assure 60 à 80% des apports quotidiens en pollen et en nectar des colonies. La France comptant 18 millions d'hectares labourés, il faudrait environ consacrer 90.000 hectares à l'alimentation des pollinisateurs. Quel que soit le modèle de calcul retenu, l'ordre de grandeur est similaire : ce sont 80 à 90.000 ha qu'il faut transformer en garde-manger pour pollinisateurs (abeilles domestiques, abeilles sauvages, diptères, lépidoptères, autres auxiliaires de l'agriculture). Les ZNT riverains et les bandes enherbées peuvent être consacrées à cette mobilisation de l'espace agricole et rural au service de la biodiversité. Cette solution offre l'avantage de ne pas réduire les capacités de production

des agriculteurs déjà fortement éprouvés par la crise. Au niveau financier, le coût d'un mélange pluriannuel (en moyenne, 3 à 5 ans) oscille de 100 à 200€/ha selon la complexité du mélange (achat). **« La prise en charge de ce fleurissement utile de la France par les pouvoirs publics représente un effort de 4 millions d'euros par an. Un système de co-financement entre l'Etat, les régions et l'Union Européenne est envisageable. Si les contraintes budgétaires liées au Plan pollinisateurs sont trop importantes, ce qui serait naturellement regrettable, il faut envisager de tester ce dispositif efficace, mais encore inédit à grande échelle, sur une ou plusieurs régions tests avant de le généraliser. A titre de comparaison, le financement des implantations de haies – dont les bénéfices sont attendus en 2030 - via les DDT en 2021 représente 7000 km de linéaire à l'échelle de la France, soit 200 m par commune en moyenne. Avec un financement de près de 3€/m linéaire de haie, le budget est de l'ordre de 20 millions d'euros »** résume Philippe Lecompte, apiculteur professionnel bio et Président du Réseau Biodiversité pour les Abeilles.

Pratiques agricoles : pas de contraintes supplémentaires mais des sanctions plus importantes

L'un des enjeux majeurs du *Plan pollinisateurs* est lié à la réglementation de l'utilisation des produits phytosanitaires. Pour le Réseau Biodiversité pour les Abeilles, il faut naturellement encourager les partenariats entre apiculteurs et agriculteurs. Les exemples de bonnes pratiques sur le terrain sont très nombreux et confirment que les échanges et contacts directs et réguliers permettent une bonne sensibilisation et meilleure compréhension mutuelle des enjeux et des craintes. C'est pourquoi, l'autre proposition phare du RBA vise à garantir le respect des mentions abeilles actuellement en vigueur sans ajouter de contraintes supplémentaires pour les agriculteurs. En effet, l'ajout de contraintes supplémentaires sur les outils de production des agriculteurs risque au final de faire disparaître les cultures dites mineures de nos territoires alors qu'elles constituent de précieuses ressources pollinifères et nectarifères pour les butineuses comme la féverole ou la luzerne. **« La démarche doit reposer sur le dialogue, la confiance et l'excellence. C'est pourquoi, les cas avérés de mauvaises pratiques agricoles devront être plus sévèrement sanctionnés. La recherche du gagnant-gagnant doit être la boussole de la relation apiculture/agriculture »** précise Philippe Lecompte.

Outre ces deux mesures phares et dont la mise en œuvre permettrait d'apporter une réponse concrète et particulièrement efficace aux besoins des pollinisateurs sauvages et des abeilles domestiques en particulier, le RBA préconise notamment d'accélérer la recherche sur les parasites et les maladies virales des abeilles, de soutenir les productions agricoles mellifères telles que les protéagineux, de renforcer la surveillance des pratiques apicoles en utilisant la cire d'abeilles comme biomarqueur, d'étendre les Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (climat et pollinisation) à l'ensemble du territoire et sans limite d'âge, de rendre obligatoire la lutte contre le Varroa et d'assurer la présence d'oasis de biodiversité aux côtés des cultures mellifères. **« Le gouvernement a une opportunité historique à ne pas manquer. Après avoir fait grandir les attentes chez tous les acteurs, l'ambition et le pragmatisme doivent être au rendez-vous. La réussite du plan passe par l'adoption et la déclinaison opérationnelle de mesures simples, ciblées et ayant déjà fait la preuve de leur efficacité à l'échelle d'un territoire. Pour le gouvernement, l'heure est venue de répondre présent pour relever le défi de la biodiversité »** résume Philippe Lecompte.

Contact presse : Pierre Testu

Tel : 07 67 26 31 44 - testu@asso-rba.fr